ART OF CHANGE 21 *

Art of Change 21 annonce les 12 lauréats du Prix Art Éco-Conception

Après le succès du Prix Planète Art Solidaire d'une dotation de 42 000 euros remis à 21 artistes en 2021 avec le mécénat de la Maison Ruinart, Art of Change 21 poursuit son engagement auprès des artistes avec la création du Prix Art Éco-Conception ayant pour objectif de les accompagner dans la réduction de leur impact environnemental et de promouvoir la pratique de l'éco-conception dans la création artistique. Les 12 lauréats de ce prix ont été annoncés le 10 janvier 2023, au Tokyo Art Club, au Palais de Tokyo.



Cette initiative est une première mondiale : elle va bien plus loin que l'empreinte carbone et utilise une méthode multicritères, l'éco-conception, qui démarre à la conception et la production de l'œuvre et intègre tout le cycle de vie de l'œuvre jusqu'à son éventuelle fin de vie. Il s'agit ici d'apporter une véritable dimension scientifique et technique au secteur de l'art et de dépasser le stade des « bonnes pratiques », portant la conviction que les artistes sont au cœur de la transition écologique du secteur culturel.

Matériaux, techniques de production, transports et systèmes de monstration, conservation, seront explorés afin d'identifier des alternatives innovantes et moins impactantes.

Les 12 lauréat.es du Prix Art Éco-Conception ont été désigné.es le 10 janvier 2023 au Tokyo Art Club, au Palais de Tokyo, par un Jury prestigieux parmi 36 finalistes préalablement choisi.es par un comité de sélection entre 278 candidats. L'appel à candidatures, qui s'est effectué sur le site d'Art of Change 21, consistait en un simple questionnaire (il ne s'agit pas d'un appel à projets).

Les 12 lauréat.es

Pierre Clément
Raphaël Fabre
Pierre Gaignard
Agata Ingarden
Ángela Jiménez Durán
Eva Jospin
Ludivine Large-Bessette
Thomas Lévy-Lasne
Louisa Marajo
Vincent Mauger
Théo Mercier
Manon Pretto

Les deux lauréates de l'analyse de cycle de vie

Eva Jospin Louisa Marajo

La récompense

Un accompagnement en ateliers

12 lauréats gagneront un accompagnement de trois jours en éco-conception par des professionnels et experts reconnus et investis dans le secteur de l'art. Cet accompagnement s'organisera au travers de deux groupes de travail de 6 participants. Chaque groupe se réunira à Paris sur un total de trois jours entre mars et juin 2023. En amont de ces ateliers, chaque lauréat aura au préalable un questionnaire à remplir sur sa pratique. Entre les ateliers, les lauréats mèneront un plan d'action défini en accord avec les experts.

Les principaux résultats de cet accompagnement seront publics. Un document destiné au partage d'expertise et d'expérience sera publié par Art of Change 21 à l'issue de cet accompagnement et accessible à tous. Après leur accompagnement, les artistes lauréats auront accès à une gratification de 1 000 euros.

Des analyses de cycle de vie

2 des 12 lauréats bénéficieront de plus d'une analyse de cycle de vie (ACV) qui donnera un résultat scientifique complet et poussé sur l'impact de leurs créations sur les principaux enjeux environnementaux. L'analyse de vie (ACV) est réalisée par les experts et ingénieurs en éco-conception. Elle donnera un résultat scientifique complet et poussé sur l'impact de leurs créations sur les principaux enjeux environnementaux (biodiversité, eau, climat, raréfaction des ressources...).

La récompense globale correspond à une valeur de 40 000 euros.

L'agenda

1 novembre 2022 : lancement de l'appel à candidatures 4 décembre 2022 : fin de l'appel à candidatures

4 -11 décembre : sélection de 36 finalistes par le comité 12 décembre 2022 : Délibération du jury

10 janvier 2023 : Cérémonie de remis du Prix

Février 2023 : collecte préparatoire de données auprès des artistes

Mars 2023 : démarrage des groupes

Juin 2023 : fin de l'accompagnement et des deux analyses de cycle de vie

Juillet 2023: publication

Le Jury

Alice Audouin - Présidente fondatrice d'Art of Change 21

Anne Bourrassé - Commissaire d'expositions indépendante, directrice artistique du Consulat Voltaire

Julian Charrière - Artiste

Guillaume Désanges - Président du Palais de Tokyo

Fabienne Leclerc - Directrice de la galerie In Situ - Fabienne Leclerc

Cécile Lochard - Directrice du développement durable chez Guerlain

Emmanuel Tibloux - Directeur de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris

Fabien Vallérian - Directeur International Art & Culture chez Ruinart

Les partenaires et mécènes

Le Prix Art Éco-conception a pour mécène principal la Maison Ruinart et pour partenaire le Palais de Tokyo. Il compte également pour partenaires institutionnels le ministère de la Culture et l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) et pour mécène la Maison Guerlain.

Partenaires institutionnels









Mécène : GUERLAIN

Au-delà de ce Prix

L'objectif, au-delà de ce prix, est d'impulser une dynamique beaucoup plus globale. Parmi les suites de cette initiative, des journées d'échange, la publication d'un guide, des modules de sensibilisation pour les écoles d'art ainsi qu'un outil de calcul seront explorés. Ce Prix est la première étape d'une dynamique qui vise à doter les artistes français d'une excellence environnementale.

Les accompagnants des lauréats Karbone Prod, Solinnen, le Palais de Tokyo, Art of Change 21

Quatre acteurs pionniers se mobilisent dans l'accompagnement des lauréats : Karbone Prod, première agence spécialisée sur la production artistique éco-conçue, Solinnen, cabinet expert internationalement reconnu en éco-conception, le Palais de Tokyo, qui mettra à profit ses pratiques et ses innovations en matière d'éco-conception, et l'association Art of Change 21, initiatrice de ce Prix et spécialisée depuis 2014 sur le lien entre l'art contemporain et l'environnement.

Description des accompagnants

Un accompagnement tout au long de l'appel à candidatures. L'équipe d'Art of Change 21 est à disposition des candidats info@artofchange21.com

À propos d'Art of Change 21

L'association Art of Change 21 accélère le rôle des artistes et de la créativité dans la transition écologique. Fondée en 2014 par Alice Audouin, elle joue un rôle clé lors des COP Climat depuis la COP21. Son principal partenaire depuis 2015 est la Fondation Schneider Electric et son principal mécène est la Maison Ruinart.

Instagram / Site internet

Contact presse

Agence Dezarts agence@dezarts.fr

Manon Vaillant : 06 47 66 86 07 Éloïse Merle : 06 12 81 03 92